



## Centre Régional AGRHYMET

### TERMES DE REFERENCE

#### Recrutement d'un(e) Consultant(e) pour :

- La consolidation et finalisation du manuel de gestion des cycles de projets et procédures d'identification, de gestion des risques opérationnels et financiers du CILSS et de clôture ;
- L'élaboration d'un Guide du processus de connaissance du client (KYC<sup>1</sup>) pour les porteurs de projets du CILSS ;
- La consolidation et adaptation de la politique de lutte contre le blanchiment de capitaux (AML<sup>2</sup>) et le financement du terrorisme (CFT<sup>3</sup>) du CILSS

#### I. CONTEXTE

La région CEDEAO – CILSS a bénéficié au cours de ces dernières années de plusieurs programmes visant à améliorer la gestion durable de l'environnement et à poursuivre la mobilisation de ressources financières climatiques, à travers une démarche innovante mettant en avant la promotion des financements mixtes, le développement des capacités techniques et le renforcement des partenariats et synergies d'action.

C'est le cas notamment du projet Alliance Mondiale contre les Changements Climatiques Plus Afrique de l'Ouest (AMCC+ AO ou GCCA+) qui vise à participer à l'effort régional ouest-africain de mise en œuvre de l'Accord de Paris à travers le renforcement des capacités des institutions régionales partenaires et des Etats-Membres. Financé par l'Union Européenne (UE), le projet GCCA + est mis en œuvre par Expertise France (membre du Groupe Agence Française du Développement - AFD) sous le leadership politique et institutionnel de la CEDEAO, et en partenariat avec le CILSS.

Le projet GCCA AO + appui le CILSS dans son processus d'accréditation au Fonds vert pour le climat. La taskforce mise en place a collecté des documents utiles à cet effet, mais il reste encore un travail colossal à faire en vue de satisfaire aux exigences en matière d'accréditation au FVC.

Le CILSS dispose déjà de documents d'orientations, tels que le cadre stratégique sur la sécurité alimentaire et le cadre stratégique pour l'eau agricole au Sahel, d'un document d'orientation pour la gestion du cycle de projet. Cependant, certains manuels et procédures tels que la procédure et manuel de Know Your Customer (KYC) et la politique de lutte contre le blanchiment de capitaux (AML) et le financement du terrorisme (CFT) doivent être élaborés (ou revus) et finalisés conformément aux exigences pour l'accréditation du Fonds Vert pour le Climat.

<sup>1</sup> KYC: Know your customer

<sup>2</sup> AML; Anti-Money Laundering

<sup>3</sup> CFT : Combating the Financing of Terrorism

## II. PRESENTATION SUCCINCTE DU CILSS

Le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) a été créé le 12 septembre 1973 à la suite de la grande sécheresse qui a frappé le Sahel, cette année. De six (6) Etats à sa création, le CILSS regroupe aujourd'hui treize (13) États membres dont : huit (8) États côtiers (Bénin, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sénégal et Togo) ; 4 États enclavés (Burkina Faso, Mali, Niger et Tchad) et un (1) État insulaire (Cap Vert). A noter que la 18ème Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernements du CILSS, tenue le 07 février 2018 à Niamey, en République du Niger, a approuvé la demande d'adhésion de la République du Soudan au CILSS comme 14ème Etat membre.

Son mandat est de *"S'investir dans la recherche de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et la lutte contre les effets de la désertification et du Changement Climatique pour un équilibre écologique et un développement durable au Sahel et en Afrique de l'Ouest"*

Dans le cadre de son mandat, les principales missions assignées au CILSS sont :

- ☞ Promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle durable dans la région Sahel et Afrique de l'Ouest à travers : i) la mise à disposition d'informations fiables pour la prise de décisions ; ii) l'étude et l'analyse des obstacles à la réalisation de la sécurité alimentaire et à une meilleure gestion des ressources naturelles afin de définir des stratégies et des politiques efficaces pour la production de nouvelles connaissances et le développement durable de la région ; iii) l'animation du dispositif de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (PREGEC) et de son réseau, notamment le Réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA ; iv) la capitalisation des bonnes pratiques et le renforcement des capacités de ses Etats membres ;
- ☞ Coordonner, au niveau sous-régional et régional, l'ensemble des réflexions et actions pour la maîtrise des contraintes alimentaires, écologiques et démographiques qui entravent la croissance économique durable des pays ;
- ☞ Procéder à la collecte, au traitement et à la diffusion d'informations quantitatives et qualitatives, afin d'informer et de sensibiliser les États membres et la Communauté Internationale sur les problèmes écologiques et humains liés au développement de la région ;
- ☞ Contribuer à la coordination des politiques de développement, de recherche, de formations, menées contre les effets de la sécheresse et de la désertification ;
- ☞ Promouvoir la réalisation d'actions d'Intérêt sous-régional, interétatique et régional contribuant d'une part à renforcer la coopération entre les États membres dans leurs efforts communs de lutte contre les effets de la sécheresse et de la désertification, et d'autre part, à assurer le suivi de ces actions qui devraient contribuer à l'intégration régionale ;
- ☞ Conduire et exécuter d'autres missions demandées par les Etats membres.

Il faudra noter que les missions du CILSS ont beaucoup évolué avec l'apparition de nouveaux défis et paradigmes régionaux au cours de ces dernières décennies.

Les interventions du CILSS se font généralement sous forme de projets mis en œuvre par cinq (5) programmes régionaux d'appui (PRA) accompagnés par quatre (4) Unités d'Appui au management.

Le portefeuille de projet du CILSS est développés sur la base des modèles et procédure de gestion des projets et des partenaires techniques et financiers tels que l'Union Européenne, la

Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, la Banque Islamique de Développement, l'Agence Française de Développement ou tout simplement rétrocedés par la CEDEAO et/ou l'UEMOA. L'application directe des procédures des Partenaires a permis de révéler des insuffisances dans les documents standards propres qui encadrent : (i) la formulation de ses projets, (ii) l'identification de la clientèle (CIP) et les mesures de vigilance à l'égard de la clientèle (CDD), et (iii) la lutte contre le blanchiment d'argent.

Les présents termes de références sont préparés pour recruter un(e) Consultant(e) pour la relecture et la finalisation et la validation des documents sus mentionnés en vue de leur validation. Cela permettra au CILSS de se doter d'un manuel de gestion du cycle des projets, d'un guide de KYC et du manuel de lutte contre le blanchiment permettant de mieux structurer, gérer et harmoniser la conception et la gestion de ses projets, conformément aux normes approuvées par ses partenaires techniques et financiers, notamment le Fonds vert pour le Climat.

### **III. OBJECTIF DE LA MISSION**

L'objectif principal de la mission assignée au (à la) consultant(e) est d'accompagner le CILSS dans la préparation, consolidation et finalisation de trois documents stratégiques à savoir : le manuel de gestion du cycle de projets la procédure et manuel de Know your Customer (KYC) et la politique de lutte contre le blanchiment de capitaux (AML) et le financement du terrorisme (CFT) conformément aux exigences pour l'accréditation au fonds vert pour le climat. De façon spécifique, il s'agit de :

- élaborer les notes explicatives exigées (selon les rubriques) dans le formulaire de l'accréditation au FVC,
- revoir le draft de manuel de gestion de cycle de projet existant en tenant compte des exigences du Fond Vert pour le Climat ;
- adapter le dossier de demande d'accréditation du CILSS, à travers la finalisation de ces documents clés exigés pour renseigner le formulaire d'accréditation dans ses sections correspondantes,
- évaluer les procédures en place en lien avec les exigences pour l'accréditation et apporter les corrections et mises à jour appropriées, selon les sections,
- assurer la consolidation harmonieuse des différents documents et à leur préparation pour la validation, publication et mise en œuvre.

### **IV. RESULTATS ATTENDUS**

Il est attendu de la présente mission les résultats ci- après :

- Les notes explicatives sont élaborés pour bien remplir et justifier les rubriques du formulaire correspondantes ;
- Un rapport d'analyse des écarts assorti des corrections des insuffisances est fourni ;
- Le Manuel de gestion des cycles de projets du CILSS est disponible ;
- Le Guide du processus de connaissance du client (KYC) pour les porteurs de projets du CILSS (Know your customer (KYC)) et les pratiques de diligence raisonnable à l'égard de la clientèle (CDD), y compris les politiques d'intégrité est disponible ;
- la Politique (normes et procédures) de lutte contre le blanchiment d'argent (AML) et le

financement du terrorisme (CFT) est disponible.

## **V. RESPONSABILITES ET TACHES A REALISER PAR LE (LA) CONSULTANT(E)**

il est principalement attendu du Consultant la mise en œuvre des taches suivantes :

### **Manuel de gestion du cycle de projet :**

- Évaluer la portée et la taille des projets/programmes mis en œuvre par le CILSS et apprécier la capacité d’instruction pour la gestion des cycles de projet ;
- Evaluer les principaux outils d’évaluation du risque, les procédures, le mode de gestion des risques et faire le point des compléments à apporter pour se conformer aux obligations du FVC en matière de transparence et de lutte contre les fraudes et les infractions assimilées ;
- Proposer les directives à suivre dans le cadre du traitement des divers types de projets et des activités soumis au CILSS, ainsi que les outils nécessaires à leur mise en œuvre conformément aux exigences du FVC ;
- Élaborer un mécanisme institutionnel inclusif d’évaluation et d’orientation des projets des partenaires ;
- Déterminer les niveaux de responsabilité des différents acteurs en termes d’utilisation du manuel de gestion du cycle des projets du CILSS ;
- Élaborer des outils de collecte de données et d’information pour la formulation et la gestion des projets ;
- Finaliser le projet de Manuel de gestion des cycles de projets et procédures d’identification, de gestion des risques opérationnelles et financiers du CILSS et de clôture ;
- Collecter des exemples de projets et évaluer leur pertinence pour être soumis comme preuves d’application des étapes du cycle de gestion de projets dans le cadre de l’accréditation du CILSS.

### **Procédure et manuel KYC :**

- Démontrer l’existence d’une expérience au CILSS en KYC, en identification du risque et, à défaut en reconstituer les bases au regard de la pratique du CILSS ;
- Élaborer le Guide du processus de connaissance du client (KYC) pour les porteurs de projets du CILSS (Know your customer) ;
- Collecter des exemples de projets et évaluer leur pertinence pour être soumis comme preuves d’application de la procédure KYC.

### **Politique de lutte contre le blanchiment de capitaux (AML) et le financement du terrorisme (CFT) :**

- Démontrer l’existence d’une expérience en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux (AML) et le financement du terrorisme (CFT) ;

- Élaborer ou mettre à jour et adapter la politique de lutte contre le blanchiment de capitaux (AML) et le financement du terrorisme (CFT) en s'inspirant fortement des modèles des institutions internationales, y compris le Fond Vert pour le Climat ;
- Collecter des exemples de projets et évaluer leur pertinence pour être soumis comme preuves d'application de la politique de lutte contre le blanchiment de capitaux (AML) et le financement du terrorisme (CFT).

Enfin, le (la) consultant(e) doit animer l'atelier de validation des documents élaborés, recueillir les observations et amendements d'amélioration et les intégrer dans les versions finales.

## **VI. LIVRABLES**

Dans le cadre de sa mission, le (la) Consultant(e) devra fournir en version française et anglaise :

- 1) Un (01) rapport ou note d'orientation méthodologique ;
- 2) un manuel de gestion des cycles et de clôture de projets intégrant une procédure d'identification et de gestion des risques "opérationnels et financiers";
- 3) un Guide du processus de connaissance du client (KYC) pour les porteurs de projets du CILSS (Know your customer (KYC) et les pratiques de diligence raisonnable à l'égard de la clientèle (CDD), y compris les politiques d'intégrité ;
- 4) Un document de politiques, normes et procédures de lutte contre le blanchiment d'argent (AML), la lutte contre le financement du terrorisme (CFT) ;
- 5) Deux notes démontrant l'existence d'une expérience en matière de KYC, de lutte contre le blanchiment et la fraude ou, à défaut deux documents établis pour servir de bases en lien avec la pratique du CILSS ;
- 6) Formulaire du FVC dûment renseignés pour les sections correspondantes aux documents élaborés.

## **VII. MÉTHODOLOGIE**

Le (la) consultant (e)retenu (2) devra proposer avant le démarrage de la mission une note méthodologique déclinant très clairement sa compréhension de la mission, la méthodologie à suivre pour atteindre les résultats visés ainsi qu'un chronogramme pour l'exécution de ladite mission. En outre, la note méthodologique Intégrera notamment :

- L'organisation d'une réunion de cadrage pour présenter la démarche méthodologique ;
- La conception des instruments/outils et dispositif de collecte, de traitement et d'analyse des données ainsi que les groupes cibles auprès desquels les informations seront recueillies

Le consultant retenu présentera au cours de la réunion de cadrage son approche méthodologique qui fera l'objet de validation par le CILSS.

Il doit aussi décrire l'approche de vérification de la conformité des différents manuels, politiques et procédures aux exigences du FVC, selon les sections correspondantes dans le formulaire de l'accréditation.

## **VIII. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES**

- 1) Le (la) Consultant (e) doit être au moins d'un niveau Bac+5 (Diplôme d'Ingénieur, Master, DESS) en Sciences de l'Environnement, Sciences économiques, Sciences sociales, Economie de l'Environnement, Management de projets, en finance, en science juridique, ou autre domaine pertinent pour la consultation sanctionnée par un diplôme en adéquation avec le domaine d'expertise requis ;
- 2) Il (elle) doit avoir une expérience avérée d'au moins dix ans dans la préparation des manuels de gestion des cycles de projets et politiques en matière de pratiques de diligence raisonnable à l'égard de la clientèle (KYC), de politiques d'intégrité de lutte contre le blanchiment d'argent (AML), la lutte contre le financement du terrorisme (CFT).
- 3) Il (elle) doit aussi avoir :
  - une connaissance/ expérience avec les OIG de la région ouest africaine et autres organisation internationale notamment le système CILSS;
  - une expérience et une excellente connaissance dans l'élaboration des cadres politiques et manuels des organisations internationales ou régionale ;
  - une expérience / connaissance des procédures d'accréditation du Fonds Vert Climat (FVC) et du Fonds d'Adaptation (FA) ;
  - une bonne capacité d'animation des rencontres et autres ateliers ;
  - une bonne maitrise des outils informatiques (Word, Excel, Powerpoint,) ;
  - une maitrise du français et de l'anglais.

## **IX. DUREE**

La durée de la prestation est de 30 jours ouvrables à compter de la date de signature du contrat de prestation de service. Cette peut être décomposée en plusieurs phases, sur une période comprise entre septembre et novembre 2022.

## **X. LIEUX DE TRAVAIL**

Le (la) consultant(e) travaillera principalement au Centre Régional AGRHYMET où un bureau lui sera réservé avec des commodités de travail. Il (elle) fera des missions au Secrétariat Exécutif du CILSS (Ouagadougou/Burkina Faso) et l'Institut du Sahel (Bamako/Mali) pour y collecter toutes les informations complémentaires nécessaires à l'accomplissement de son engagement. Pour les déplacements sur ces sites, une lettre d'introduction du (de la) consultant(e) et un ordre de mission seront délivrés par le Directeur Général du Centre Régional AGRHYMET.

## **XI. COMPOSITION DE DOSSIER DE CANDIDATURE**

1. Copie du Certificat de nationalité
2. CV détaillé certifié authentique
3. Une lettre de candidature adressée au Directeur General du Centre AGRHYMET
4. Copies des diplômes et d'attestations obtenus

5. Copie des attestations de travail et de consultations

**XII. DEPOT DES CANDIDATURES**

Les dossiers de candidature, accompagnés des offres technique et financière, doivent être envoyés sous plis fermés en version papier avec la mention "RECRUTEMENT DE CONSULTANT(E) POUR L EABORATION DES MANUELS DE GESTION DE PROJET, de KYC ET DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT " ou par Email, au plus tard le 23 septembre 2022 à 11h00, heure de Niamey, à l'adresse suivante :

Monsieur le Directeur Général du Centre Régional AGRHYMET,  
BP 11011, Niamey, République du Niger  
Tel : (227) 20 31 53 16/20 31 54 36  
Fax (227) 20 31 54 35  
Email : [administration.agrhymet@cilss.int](mailto:administration.agrhymet@cilss.int)

Pour toutes informations complémentaires, veuillez consulter le site du Centre Régional AGRHYMET : [www.Agrhymet.cilss.int](http://www.Agrhymet.cilss.int)